

Élections locales en Moldova : les normes internationales inégalement appliquées

CHISINAU, 4 juin 2007 – Une mission internationale d'observation des élections locales qui se sont déroulées en Moldova le 3 juin a constaté que les électeurs ont eu un véritable choix et que ces élections étaient globalement bien organisées. Toutefois, certains aspects du scrutin n'étaient pas conformes aux engagements internationaux sur le caractère démocratique des consultations électorales.

L'un des principaux problèmes relevés par la mission, qui comptait près de 200 observateurs placés sous l'égide du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH) et du Conseil de l'Europe, est l'intimidation exercée à l'encontre des candidats.

« L'une des particularités du caractère démocratique d'une élection est la possibilité pour les candidats de se présenter dans des conditions d'égalité, sans avoir à subir d'intimidation » a déclaré l'ambassadeur Dieter Boden, chef de la mission du BIDDH. « On relève un certain nombre de cas, dans tout le pays, de candidats soumis à des pressions, suspendus de leurs fonctions ou licenciés en raison de leurs activités politiques. »

Les observateurs ont fait état de problèmes relatifs à l'enregistrement des candidats, aux listes électorales et au traitement des plaintes par les organes électoraux et par les tribunaux. Les médias ont été critiqués pour le très grand nombre de sujets consacrés aux autorités nationales pendant la campagne, ce qui a bénéficié aux candidats pro-gouvernementaux. La mission s'est également déclarée préoccupée par un certain nombre de cas dans lesquels les autorités locales n'ont pas assuré des conditions égales à tous les partis et candidats.

« Ce scrutin a permis aux citoyens d'influer sur l'avenir de leurs communes » selon Susan Bolam, chef de la délégation du Congrès. « Le large choix de candidats et l'importance de la participation dans certaines parties du pays montrent la confiance dont jouit la démocratie locale en dépit d'un parti pris constant des médias en faveur du parti au pouvoir et de certaines incohérences dans l'organisation du scrutin. »

La mission a relevé que la Commission électorale centrale serait beaucoup plus efficace si des mécanismes étaient prévus pour faire appliquer ses décisions. Dans le même temps, les observateurs ont néanmoins salué la transparence et l'impartialité dont cette commission a fait preuve.

Les élections se sont tenues dans le calme et les observateurs ont constaté que le scrutin s'est déroulé correctement dans la plupart des bureaux de vote visités. Toutefois, le secret du vote n'a pas toujours été respecté et, dans un grand nombre de bureaux, des électeurs n'ont pas pu voter en raison de problèmes avec leurs pièces d'identité. De plus, les observateurs ont signalé une série d'irrégularités lors du dépouillement.

La mission d'observation électorale du BIDD va rester dans le pays pour suivre l'évolution de la situation avant le deuxième tour de scrutin, le 17 juin, pour lequel une délégation de Congrès se joindra de nouveau à elle.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Curtis Budden, BIDDH, +48 609 522 266, curtis.budden@odihr.pl;
- Pilar Morales, Congrès du Conseil de l'Europe, +33 650 39 29 13, pilar.morales@coe.int.